

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 27 (1990)
Heft: 989

Artikel: Économies d'énergie : magasin modèle
Autor: Imhof, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1020252>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Réunion sous haute surveillance

Une petite histoire, qui nous est proposée par un lecteur souhaitant garder l'anonymat (nom connu de la rédaction).

Dans les années huitante, un groupe de jeunes officiers décide d'assister, par esprit de défi, à une conférence publique organisée par la Ligue marxiste révolutionnaire. Au milieu des dix-huit présents, leur présence en uniforme provoque quelques remous et, à la demande des organisateurs, les jeunes gens quittent la salle.

Quelques jours plus tard, l'un des lieutenants reçoit un appel téléphonique de

son divisionnaire, inquiet sans doute de la santé morale de son subordonné. Mais la conversation montre que quelqu'un d'autre a averti le divisionnaire, donc qu'il y avait un «espion» délégué par la hiérarchie militaire. En poussant un peu son enquête, l'officier apprend que cet espion n'était pas seul; la police lausannoise, la gendarmerie vaudoise, l'administration militaire et plusieurs hauts gradés avaient chacun organisé une antenne de surveillance. En fin de compte, il s'est avéré que plus de la moitié de l'assistance était là en mission de surveillance...

Pas étonnant, dans un climat pareil, que le nombre des citoyens fichés soit devenu astronomique! ■

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Magasin modèle

(pi) Nous avons évoqué dans notre n° 987 les possibilités d'économie d'électricité qui sont à la portée de tout un chacun («Gaspillage par la paresse»). Dans le même ordre d'idée, il faut mentionner l'expérience réussie d'un magasin Migros à Affoltern (ZH). Cette surface de vente, représentative

des magasins de la chaîne, consommait annuellement 1'144'000 kWh. Un assainissement énergétique a permis d'économiser 300'000 kWh, soit un gain de près de 25%.

Ce sont des mesures simples qui sont à l'origine de cette spectaculaire diminution de la consommation d'électricité: réaménagement de l'éclairage des surfaces de vente avec remplacement des ampoules dirigées contre les plafonds par des spots anti-éblouissants, éclairage des produits réfrigérés depuis l'extérieur des vitrines réfrigérantes, évitant ainsi de devoir refroidir spécialement les emplacements où se trouvaient des ampoules, réduction de 75% de l'éclairage des entrepôts lorsque personne ne s'y trouve et pose d'un système automatique d'enclenchement de la lumière par des détecteurs de mouvement, amélioration de la climatisation, utilisation plus rationnelle des installations frigorifiques en commun avec les autres locataires du centre commercial, etc.

L'opération est financièrement rentable, puisque les coûts occasionnés par les mesures mises en œuvre seront amortis en un peu plus de quatre ans grâce aux économies effectuées. ■

D'après Construire n° 12 du 21 mars.

VIDÉOTEX

Les PTT n'y croient pas

(pi) Les PTT ne croient pas aux nouvelles possibilités qu'offrent les systèmes modernes de télécommunication. On sait que le Vidéotex, l'équivalent du populaire Minitel français, a bien du mal à se répandre à large échelle. Mais le comble est atteint quand les PTT éditent un annuaire sur papier des abonnés Vidéotex... Car on espérait justement, en développant ce système, pouvoir diminuer la quantité de papier en circulation grâce à la fourniture d'informations sur écran. Des économies substantielles étaient même escomptées dans le domaine des... annuaires téléphoniques. Si l'annuaire électronique des abonnés au téléphone s'est considérablement amélioré sans représenter encore l'outil parfait, on ne

peut que déplorer l'absence d'un répertoire sur écran des possesseurs d'un appareil de télécopie. Et nous déplorons particulièrement la très mauvaise conception de l'annuaire sur Vidéotex des fournisseurs d'information, qui est pratiquement inutilisable à cause de mots-clés en nombre trop limité et de la nécessité de connaître le nom (souvent une raison sociale inconnue) du service recherché. Lacune qui oblige les PTT à éditer, sur papier à nouveau, un répertoire des fournisseurs d'information, bien fait celui-là, mais qui doit être renouvelé tous les six mois pour qu'il garde un brin d'actualité. Si même les PTT ne croient pas à leur Vidéotex, comment peut-on espérer une rapide progression du nombre des fournisseurs d'information, seule à même de conférer à ce système une utilité qui dépasse celle d'un nouveau gadget dévorant bien davantage d'énergie qu'il ne permet d'en économiser?

ne devait pas survivre à sa prise de retraite en 1993.

Avant même sa démission, les conditions de sa succession avaient montré que le pouvoir arrêtait là l'expérience. Son adjoint, qui avait complété sa formation aux Etats-Unis, avait un diplôme portugais; il travaillait depuis dix-huit ans en Suisse. On lui a fait comprendre qu'il n'obtiendrait pas d'autorisation dérogatoire prolongée; le Conseil de santé vaudois est particulièrement protectionniste! Le Dr Gonsalves s'est vu confier pourtant des responsabilités médicales, mais à Genève.

Par un communiqué de presse du 15 juin 1989, le Conseil d'Etat a affirmé vouloir renforcer l'unité de César-Roux. Sans avoir pris les mesures adéquates pour en maintenir la continuité originale, cette intention n'est qu'un voeu pie. L'hommage officiel rendu à la Dr Masson pour son engagement personnel et son travail remarquable en faveur des enfants maltraités (pendant 31 ans, précisons-le) ne corrige pas le sentiment d'une ingratitudine de fait. Mais plus qu'une injustice, c'est une faute: celle de se priver, dans la lourdeur institutionnelle, d'un travail non seulement pratique, mais critique.

Le paradoxe, c'est que le conseiller d'Etat Philippe Pidoux qui aime se donner l'image flatteuse de celui qui bouscule les conformismes ait été le bras séculier du silence dans les rangs. ■